



Communiqué de presse

28 et 29 mars – 92^{ème} congrès de l'UNCCAS

La coopérative UpCoop démontre qu'un chèque alimentation durable est possible et nécessaire !

Gennevilliers, le 23 mars 2023 – Partenaire du Congrès de l'UNCCAS, qui se tiendra mardi 28 et mercredi 29 mars à Bourges, UpCoop fera la démonstration qu'un chèque alimentation durable conciliant pouvoir d'achat et pouvoir d'agir est possible et nécessaire ! À l'occasion de ce Congrès, la 1^{ère} Scop (Société coopérative et participative) à mission présentera ses dispositifs de « *monnaie intelligente* » qui modernisent le versement des aides aux populations et aux salariés.

Le 6 mars dernier, le ministre de l'Economie et des Finances, Bruno Le Maire, annonçait la mise en place durant les prochains mois d'un chèque alimentaire durable. Proposé par la Convention Citoyenne pour le Climat et promis par le président de la République en 2020, le projet de « *chèque alimentation durable* » a depuis été repoussé à plusieurs reprises, souvent considéré comme trop complexe à mettre en œuvre.

Alors que l'heure est aux solutions concrètes, UpCoop présentera le **Chèque alimentation durable qu'elle prévoit d'expérimenter**, lors du Congrès de l'UNCCAS à Bourges, à l'occasion de la conférence « *Du transfert monétaire au Chèque alimentation durable : les monnaies intelligentes au service de l'alimentation durable* » (infos pratiques en bas de communiqué).

Une solution concrète et rapidement déployable

Spécialiste des monnaies à impact local et social, UpCoop a conçu un dispositif inédit de chèque alimentation durable : le bénéficiaire peut l'utiliser comme il l'entend auprès d'un large réseau d'acceptation alimentaire tout en bénéficiant automatiquement d'une bonification financière lorsqu'il l'utilise pour un achat durable. Cette bonification, associée à la liberté de choix, permet de ne pas stigmatiser les comportements de consommation habituels tout en incitant les bénéficiaires à se tourner vers une alimentation de qualité et à soutenir la production durable et locale. Cette stimulation financière s'appuie également sur des animations éclairantes (saisonnalité des fruits et légumes, circuits-courts, maraîchage, cours de cuisine...) pour ancrer durablement les changements de comportements.

Le dispositif a été pensé en concertation avec plusieurs acteurs locaux (associations et collectivités) et notamment Biocoop, leader de la distribution spécialisée bio et s'appuie sur les retours d'expérience de différentes expérimentations locales : sur la métropole de Dijon, via un Chèque d'Accompagnement Spécialisé (CAP) dédié à l'achat de fruits, légumes et légumineuses ou encore sur Montreuil avec le projet Passerelle, notamment porté par Action Contre la Faim.

Un acteur au service des organismes sociaux et des collectivités

UpCoop est déjà présent aux côtés de près de 800 CCAS et CIAS au cœur des territoires, avec ses solutions de monnaie intelligente au service des programmes publics et sociaux comme le CAP ou

la carte UpCohésia. Quel que soit leur domaine d'application, ces dispositifs reposent sur le même principe : mettre à disposition des acteurs publics des moyens de paiement dédiés, leur permettant de renforcer l'impact des aides publiques.

“À rebours des simples transferts monétaires, les solutions de Up s'inscrivent dans une logique d'innovation sociale pour optimiser les politiques publiques. Face aux problématiques récurrentes d'action sociale, nos solutions disposent d'atouts forts : ciblage précis des bénéficiaires à aider, pilotage temps réel des aides, capacité à réattribuer les fonds non consommés pour les réinjecter dans l'action sociale et la lutte contre le non-recours au droit.”

Rémi CASTELL, Directeur Partenariats & Grands comptes, UpCoop.

Infos pratiques

Pour assister à la conférence « Du transfert monétaire au Chèque Alimentation Durable : les monnaies intelligentes au service de l'alimentation durable » : rendez-vous le mardi 28 mars de 16H15 à 16h55 à la Salle de cinéma Alice Guy (niveau -1)

L'événement aura lieu en présence de Vigdis GOSSET, coordinatrice Sécurité alimentaire - Mission France au sein d'Action contre la Faim et de Rémi CASTELL, Directeur Partenariats & Grands Comptes au sein du groupe UpCoop.

UpCoop participera également au mini-débat intitulé “La dématérialisation des aides financières, on en pense quoi ?” ; rendez-vous le mardi 28 mars de 14h30 à 15h15 à la Maison de la Culture de Bourges.

Pour rencontrer UpCoop lors du Congrès de l'UNCCAS : rendez-vous sur le stand n°13.

À propos de Up :

Up crée des solutions de paiement et des services à utilité sociale et locale qui donnent aux entreprises et aux collectivités les moyens d'agir pour améliorer le pouvoir d'achat et la qualité de vie des salariés, des agents publics et des citoyens. Up milite pour favoriser l'accès à une alimentation plus saine, à la culture et aux loisirs pour tous ainsi qu'à une consommation plus responsable.

Ses marques notoires sont le titre-restaurant UpDéjeuner, les titres cadeaux UpCadhoc, Chèque Lire et Chèque Culture. Sa maison-mère française, la Société coopérative et participative (Scop) UpCoop, est devenue entreprise à mission en janvier 2023 et s'est dotée d'une raison d'être « Coopérer durablement pour un pouvoir d'achat à utilité sociale et locale », inscrite dans ses statuts.

Le groupe Up compte 2951 salariés dans le monde et a réalisé un chiffre d'affaires de 566 millions d'euros en 2021.

www.up.coop

Contact presse pour le groupe Up

Laure Curien – lcurien@lebureaudecom.fr – 06 77 74 82 70

Charlotte Binet – cbinet@lebureaudecom.fr – 06 89 21 59 22